



RAPPORT D'ACTIVITÉ  
2022

# Sommaire

- 1 - Quelques mots
- 2 - Origine, fondements et engagements
- 3 - Les chiffres clés
- 4 - Temps forts 2022
- 5 - Notre fonctionnement
- 6 - Les projets soutenus
- 7 - Les comptes



# 1 - Quelques mots ...

**2022** a de nouveau été marquée par les multiples conséquences de la pandémie Covid-19, accentuant les inégalités ou situations existantes. Hommes et femmes, salariés ou bénévoles ont œuvré en menant des actions en matière de santé, d'éducation, d'accompagnement ou encore de soutien en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique.

Pour Fonds de dotation Claire et François pour l'enfance il n'y a pas de petits ou de grands projets, tous sont porteur d'espoir.

Nous sommes intimement persuadés que chaque aide quelque soit son montant, chaque soutien quelque soit sa durée, chaque acte de bienveillance sont plus que jamais une réponse face aux enjeux sociaux et environnementaux.

# 2 - Origine, fondements et engagements

C'est dans le prolongement du travail déjà engagé par la fondation d'entreprise (2008 à 2013) que Capelan, société familiale, crée le Fonds de Dotation Claire et François pour l'Enfance.

Déclaré en Préfecture des Bouches-du-Rhône le 2 décembre 2013 il est dûment publié au journal Officiel du 21 décembre 2013 n° 1978-P5934.

Le Fonds de dotation a pour objet d'accompagner et soutenir les actions d'intérêt général qui s'inscrivent dans le cadre d'un ou plusieurs piliers thématiques suivants : la petite enfance, la jeunesse, l'éducation, le handicap et la protection de l'environnement.

La famille Demaegdt, Patrick, Hélène et leurs 5 enfants ont souhaité pouvoir s'impliquer davantage dans la société française et dans le monde en général, en accordant une partie des bénéfices de leurs entreprises au soutien de projets. Pour eux, le "patrimoine professionnel" qu'ils ont acquis depuis 20 ans au sein de leurs entreprises se doit d'être aussi le reflet de leurs engagements, de leur foi, de leur choix de vie.

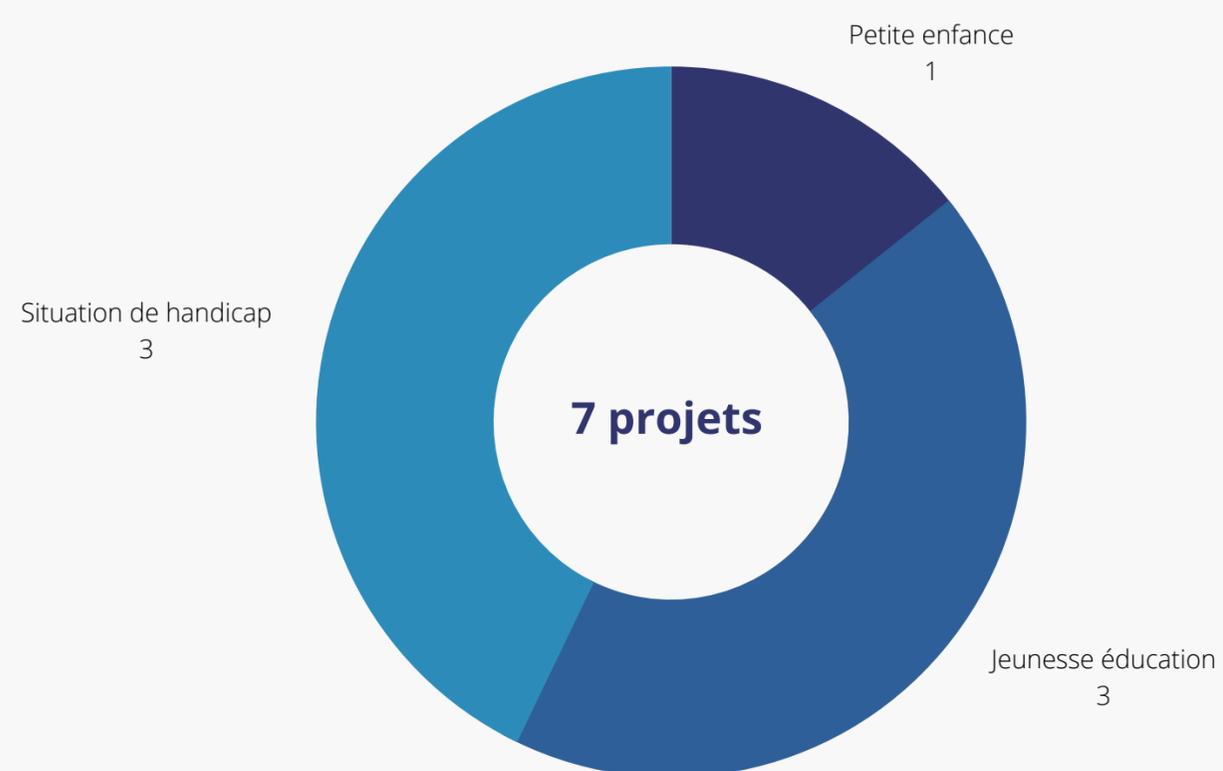
L'appui peut-être ponctuel ou pour une durée de plusieurs années (maximum 3 ans) le fonds de dotation Claire et François tisse des partenariats auprès d'associations françaises consacrées à la protection de l'enfance, à l'éducation, au soutien des parents grande détresse mais également au handicap ou encore la protection de l'environnement.



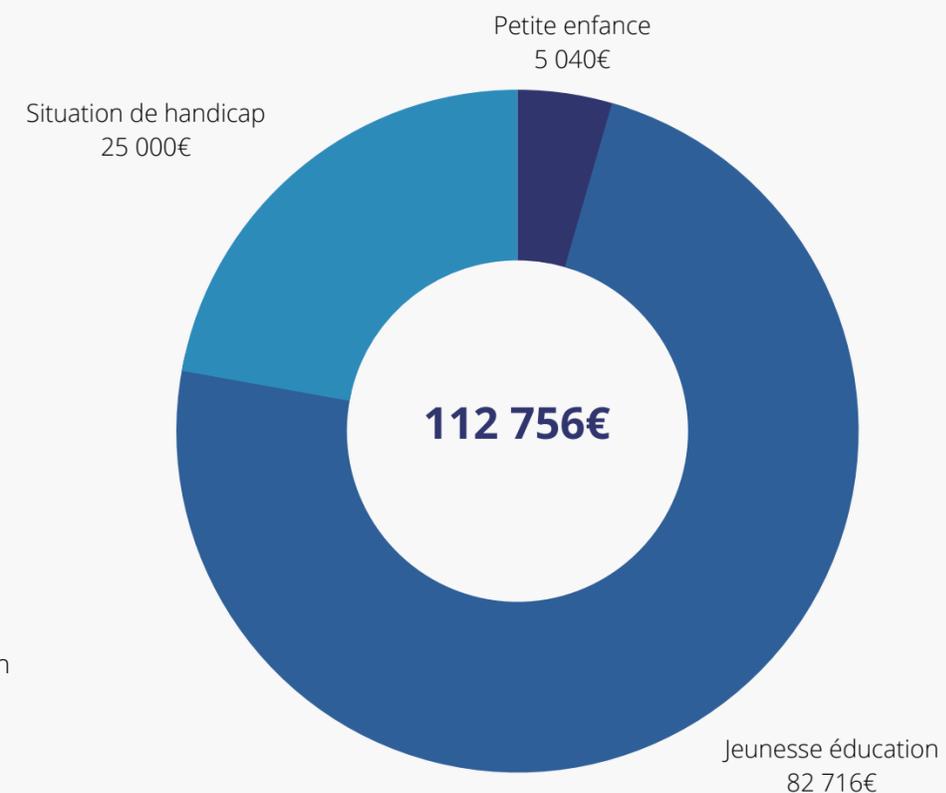
# 3 - Les chiffres clés



PAR SITUATION GÉOGRAPHIQUE



PAR THÉMATIQUE



PAR MONTANTS ALLOUÉS



©SLV Valbonne

# 4 -TEMPS FORTS 2022 notre rencontre avec ...

## Sophia Loisir et Vie

En début d'année, nous sommes partis à la rencontre de ses demandeurs d'asile arrivés des quatre coins du monde. Les nationalités, âges, profils et situations différentes n'entravent pas la détermination de chacun venu suivre ce programme intensif de 12 semaines pour lier apprentissage de la langue française et projet professionnel.

Une journée placée sous le signe de la découverte culturelle, culturelle et culinaire !

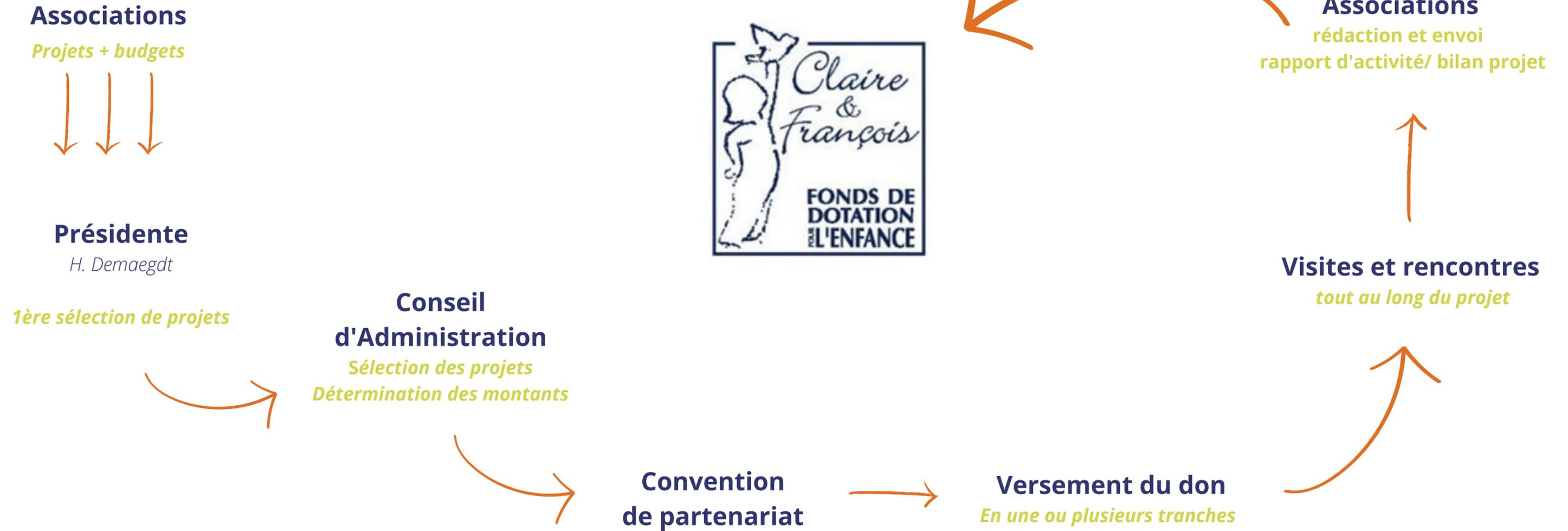
# 4 - TEMPS FORTS 2022 notre rencontre avec ...

## L'Arche à Aix en Provence

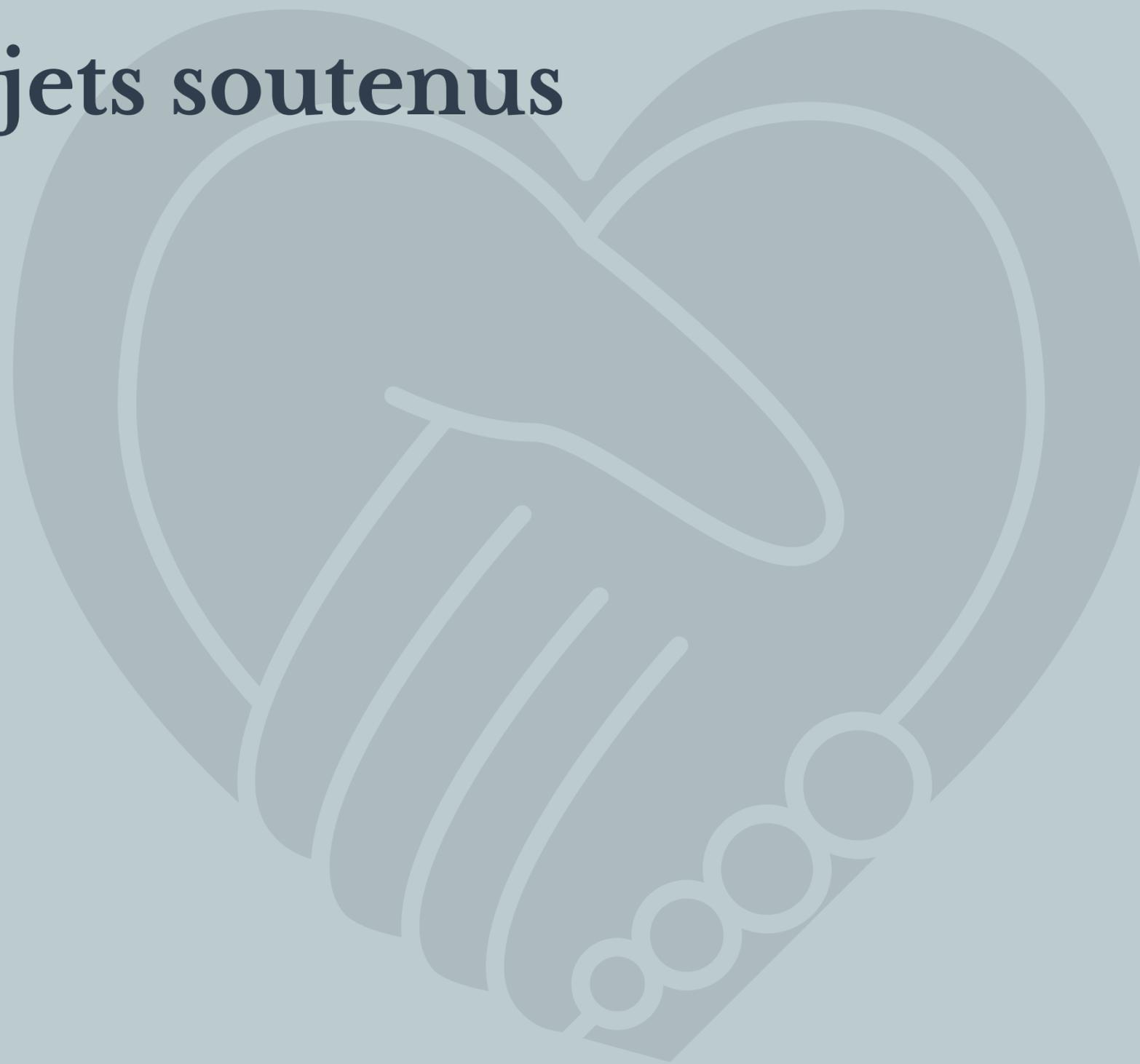
Nous avons eu le plaisir de participer à l'inauguration des trois maisonnées implantées au cœur d'un espace végétal, à quelques minutes du centre ville d'Aix en Provence. Accueillis par l'ensemble des résidents où le vivre ensemble avec les différences de chacun est une richesse. Un moment d'échanges et de partages dans la joie, les sourires et les chants.



# 5 - Notre fonctionnement



# 6 - Les projets soutenus





Implantation

Marseille



Catégorie

Jeunesse-Education



Bénéficiaires

Accompagnement à la  
sortie de prison



Don

15 000€



© Acay

Depuis 1997, l'association ACAY, « se relever » en philippin donne une seconde chance à des jeunes de 15 à 23 ans en difficulté aux Philippines au travers d'approches éducatives créatives leur permettant de redécouvrir la dignité et le sens de leur vie et de devenir des acteurs de changement pour la société. Ce programme novateur a été importé dans le sud de la France en 2014.

En 2020, le programme Seconde chance a notamment permis de redonner du sens au temps en détention à travers le dispositif de formation et d'accompagnement « Agis sur ta Vie ». Des stages de découverte, un accompagnement individualisé, un challenge solidaire, des rencontres « Grands Témoins » ont permis de remobiliser ces jeunes incarcérés. L'accompagnement « Relève le défi » a pour objectif de s'appuyer sur la relation de qualité établie avec les jeunes et les prises de conscience suscitées par le parcours « Agis sur ta vie » en détention.

Il permettra de développer un relais motivationnel vers une réinsertion socio-professionnelle à la sortie de prison.

ACAY  
Relève le défi



Implantation  
Valbonne (04)



Catégorie  
Jeunesse-Education



Bénéficiaires  
Réfugiés arrivant  
en France



Don  
9 216€

En 2016, JRS France lance le programme JRS-Welcome et propose un hébergement provisoire et gratuit pour les personnes dont la demande d'asile est en cours de procédure et qui est laissée à la rue faute de place dans le dispositif National d'Accueil. Une antenne a été ouverte à Valbonne-Sophia-Antipolis plusieurs familles ont bénéficié d'un hébergement grâce à un réseau national de familles.

SLV lance le projet pilote ESPOIR 06 en 2019, ce programme intensif animé par des salariés et des bénévoles facilite l'intégration des réfugiés signataires du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) des Alpes-Maritimes par l'apprentissage de la langue française et l'accompagnement professionnel.

Ce projet pilote a remporté un vif succès, en 2022, les sessions 5 et 6 qui ont été lancées avec toujours le même engouement des équipes, et une motivation sans faille des participants, avec à la clé des diplômes FLE de différents niveaux.

La prochaine session espoir 7 est d'ores et déjà programmée au printemps 2023!



# SIMON DE CYRENE

## Les calanques



Implantation

Marseille 4ème



Catégorie

Situation de handicap



Bénéficiaires

Adultes



Don

30 000€

En 2010 à Vanves l'association Simon de Cyrène crée sa première maison partagée, lieux de vie partagés où adultes valides et handicapés (suite à des lésions cérébrales, AVC, accident de la route... partagent une relation amicale et solidaire.

Pour que chacun puisse avoir son «chez soi, sans être seul», ce projet est pensé pour permettre un équilibre entre espaces individuels et espaces partagés. Ainsi, chaque habitant du projet dispose d'un studio indépendant, et partage des espaces communs avec ses colocataires en situation de handicap et valides. Ce projet est une véritable réponse face à l'isolement et la solitude des personnes en situation de handicap.

Trois maisons partagées sont intégrés au sein de la résidence «La Calanque» située dans le quartier des Chartreux (4e arrondissement de Marseille). Au total ce sont 36 studios autonomes et 3 espaces partagés où les coloc' peuvent se retrouver pour échanger, cuisiner et partager des repas ou diverses activités.



© Simon de Cyrène

# MASSABIELLE

## La source



Implantation  
Marseille 3ème



Catégorie  
Jeunesse-Education



Bénéficiaires  
Enfants et parents en  
grande difficulté

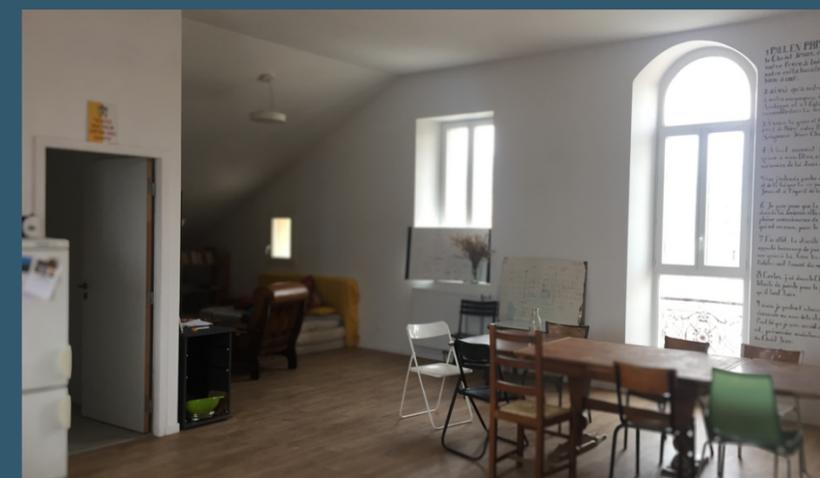
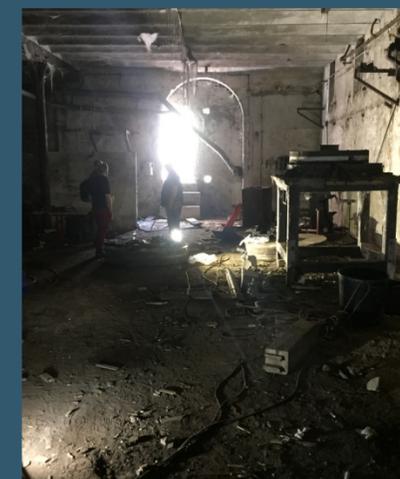


Don  
100 000€  
2020-2022

Créée dans les années 2000 dans la cité des Lauriers, l'association Massabielle veut aider chaque personne à s'accomplir, en s'appuyant sur trois principes : reconstruire la confiance en soi et dans les autres, mettre le beau au centre de la vie, cultiver l'exigence nécessaire pour se dépasser.

En 2016 l'association ouvre un deuxième centre d'accueil "la source" situé au coeur du 3ème arrondissement de Marseille, point central des quartiers St Lazare, La Vilette et de La Belle de Mai.

Le bâtiment de 950m<sup>2</sup> d'espace intérieur et 50m<sup>2</sup> d'extérieur est délabré. La réhabilitation de cet ensemble immobilier permet d'accueillir de nombreux enfants du quartier pour apprendre et jouer et développer son talent pour que chacun puisse se construire en toute sérénité.



© Massabielle



Implantation  
France et Monaco



Catégorie  
Petite Enfance



Bénéficiaires  
Enfants touchés par  
la maladie/ le handicap



Don  
10 000€

Créée en 2012 à l'issue d'une situation personnelle, l'association "tous derrière Léa" est rebaptisée "Léa" à la suite du décès de la petite Léa.

L'association accompagne les familles d'enfants malades et/ ou porteurs de troubles ou d'handicap de 0 à 20 ans à mieux vivre au quotidien à la maison comme à l'hôpital.

Auprès des familles, LEA peut accompagner les démarches administratives, apporter un soutien financier, psychologique ou encore prêter du matériel spécialisé.

Des outils comme l'accès à l'information, la permanence téléphonique gratuite des guides sont également mis à disposition. Le parcours de soin est également amélioré avec l'organisation d'activités et thérapies complémentaires.

LEA mène également des actions dans les hôpitaux avec la distribution de carnets de jeux et crayons de couleurs et mise à disposition de "bâches récréatives" pour distraire et rendre plus éphémère l'attente des consultations.



© Association LEA





Implantation

Aix en Provence



Catégorie

Situation de handicap



Bénéficiaires

Adultes



Don

10 000€

Créée en 1964, L'Arche est une fédération internationale. En 2022, L'Arche compte en France 38 communautés organisées en 6 régions. Elles regroupent environ 4000 personnes dont 1750 ayant un handicap mental. Chaque communauté accueille les personnes dans des lieux de vie et de travail.

L'arche à Aix en Provence a ouvert ses portes en mai 2022. Les trois maisonnées sont implantées au cœur d'un véritable écrin de verdure. Cet habitat inclusif au sein duquel personnes avec un handicap et personnes valides partagent leur quotidien a une capacité d'accueil de 30 personnes (18 personnes en situation de handicap mental, 6 salariés et 6 jeunes en service civique ou en logement contre service).

Chaque maisonnée associe logements privatifs et espaces communs essentiels pour fédérer et animer la vie partagée. Elles sont agencées de manière à assurer à ses habitants le respect de leur autonomie et indépendance tout en permettant une vie les uns avec les autres.

Ce projet a permis de répondre aux besoins d'accueil d'adultes en situation de handicap dans le département des Bouches-du-Rhône.



# AIRE DE FAMILLE

## Centres parentaux



Implantation

France



Catégorie

Jeunesse



Bénéficiaires

Parents - enfants



Don

5 040€

Aire de famille a ouvert en 2004 le premier centre parental en France pour héberger et accompagner dès la vie prénatale l'enfant avec ses deux parents dans des situations de grande vulnérabilité relevant de la protection de l'enfance. Jusque là, l'accueil n'était possible que dans un centre maternel qui excluait l'hébergement du père...

L'association parvient 12 ans plus tard à ce que la loi relative à la protection de l'enfance du 14 mars 2016 donne un statut aux centres parentaux.

Depuis, Aire de Famille a formé à son approche spécifique et créé la fédération nationale des centres parentaux.

Pour transmettre cette innovation, en évitant sa dénaturation, Aire de famille propose un label appuyé sur un référentiel décrivant les méthodes et pratiques expérimentées dans son premier centre parental.

Aire de famille souhaite changer d'échelle et essayer largement cette innovation sociale sur le territoire français.

Pour atteindre ses objectifs de développement, Aire de famille doit structurer son projet, identifier les besoins humains et matériels et trouver les ressources financières nécessaires à sa mise en œuvre, pour cela un accompagnement spécialisé a été nécessaire.



© Aire de Famille





Implantation  
Afrique de l'Est



Catégorie  
Education



Bénéficiaires  
Jeunes femmes



Prêt  
50 000€

Aujourd'hui, 63 millions d'enfants dans le monde n'ont pas accès à l'éducation - dont 53 % de filles. Si les tendances actuelles en matière de financement public et privé se poursuivent, on estime que seulement quatre enfants en âge d'être scolarisés sur dix acquerront des compétences de base de niveau secondaire, laissant 1,4 milliard d'enfants dans les pays à revenu faible et intermédiaire sans les compétences dont ils ont besoin pour réussir.

Educate Global réimagine l'approche traditionnelle de l'investissement dans l'éducation, en se concentrant sur trois secteurs qui ont un impact direct sur l'enseignement et les résultats d'apprentissage : la santé, la nutrition et les infrastructures éducatives.

Les inspirations d'Educate Global rejoignent celle du Fonds Claire et François, convaincus que des capitaux privés ambitieux peuvent jouer un rôle essentiel dans la transformation de l'enseignement à travers le monde.



# 7 - Les comptes

Les comptes et le présent rapport d'activité ont été arrêtés, contrôlés et certifiés par notre commissaire aux comptes.

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	51 541		51 541	
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>51 541</b>		<b>51 541</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	33 903		33 903	138 289
Charges constatées d'avance (3)				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>33 903</b>		<b>33 903</b>	<b>138 289</b>
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>85 444</b>		<b>85 444</b>	<b>138 289</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			51 541	
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	137 569	116 710
Report à nouveau		-1 341
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-52 845</b>	<b>22 200</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>84 724</b>	<b>137 569</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	720	720
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>720</b>	<b>720</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>85 444</b>	<b>138 289</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	720	720
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

# Le compte de résultat

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
<b>Chiffre d'affaires net</b>		
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	60 000	60 000
<b>Total I</b>	<b>60 000</b>	<b>60 000</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	1 630	2 300
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	112 756	35 500
<b>Total II</b>	<b>114 386</b>	<b>37 800</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-54 386</b>	<b>22 200</b>
Quotas-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfices attribués ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	1 541	
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total V</b>	<b>1 541</b>	
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total VI</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>1 541</b>	
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I+III-IV+V-VI)</b>	<b>-52 845</b>	<b>22 200</b>

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>61 541</b>	<b>60 000</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>114 386</b>	<b>37 800</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-52 845</b>	<b>22 200</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

*Il revient à nous seuls de donner du sens à notre travail et à l'argent que nous gagnons.  
La situation du monde aujourd'hui nous y invite plus que jamais.... »*

*Hélène Demaegdt*



CD6, quartier la plaine - 13120 GARDANNE  
04 42 51 74 44  
cgregoire@capelan.fr